

https://www.lamanchelibre.fr/actualite-896470-cotentin-l-installation-d-eoliennes-au-large-fait-des-vagues?utm_medium=email&utm_source=newsletter&utm_campaign=NL_2020-07-23&utm_content=bloc3

Cotentin. L'installation d'éoliennes au large fait des vagues

23 juillet 2020 à 14:00



Un premier débat avec les habitants de Saint-Vaast-la-Hougue était organisé le samedi 18 juillet. Parmi les enjeux : la pêche et le tourisme.

Samedi 18 juillet s'est tenu à [Saint-Vaast-la-Hougue](#) un atelier-débat participatif et non consultatif sur l'implantation d'un parc éolien au large du Val-de-Saire, organisé par la commission du débat public. Une petite trentaine de personnes était présente pour échanger sur la future zone d'implantation et ses conséquences sur la vie locale.

La commission du débat public a pour but de recueillir les différents avis des personnes présentes, d'expliquer avec précision les raisons des zones choisies et de récolter les avis de la population locale.

Le débat a commencé en novembre 2019 et se terminera le 19 août 2020. Entre 60 et 80 éoliennes de 300 mètres de hauteur au-dessus du niveau de la mer seront construites près des côtes (entre 10 km et 30 km de Barfleur) d'ici une dizaine d'années. On compte déjà trois (futurs) sites en Normandie : Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Dieppe-le-Tréport.

Les habitants y voient plusieurs enjeux : le paysage, le tourisme, la pêche, la faune et la flore. Le plus gros enjeu reste la pêche, comme le précise Luc Picot, secrétaire général du débat public : "*L'Etat considère qu'il met tout en*

œuvre pour faciliter une bonne cohabitation entre les pêcheurs et le projet éolien. Mais ce projet a un coût lié à la distance de raccordement entre le parc éolien et la terre."

Des cartes et des graphiques ont été distribués en fin de présentation, permettant aux personnes présentes de donner leur avis en trouvant des compromis. Chacun a pris conscience de la nécessité de trouver de nouvelles sources d'énergie, mais la discussion reste ouverte quant à l'implantation d'un parc éolien dans une zone touristique. Doit-on privilégier l'économie énergétique au détriment de l'économie touristique ?

Des maires du Val-de-Saire se mobilisent

Au cours de ce débat, les maires des communes impactées par ce projet étaient présents et ont défendu l'intérêt touristique de la région. En particulier Michel Mauger, maire de [Barfleur](#), a mis en avant la particularité de sa commune nommée "Plus beau village de France". Yves Asseline, maire de [Réville](#) a déclaré : *"Le but n'étant pas d'être contre l'éolien, il s'agit de prendre en compte l'ensemble des facteurs entre la pêche, la préservation marine, le tourisme, etc."* C'est pourquoi, la plupart ont répondu à la proposition d'Yves Asseline, concernant la rédaction d'une lettre à la commission du débat public afin de *"demander avec insistance l'éloignement des éoliennes pour un minimum de nuisances sur la vie locale"*.

Pratique. Prochain débat le mercredi 29 juillet à Barfleur.